

H2005/1

SWIZZ TONIC

Nettoyant multi usages pour toutes surfaces lavables.



APPLICATIONS

SWIZZ TONIC est un nettoyant multi usages, prêt à l'emploi, dégraissant, fongicide, bactéricide, décontaminant, détachant et désodorisant. **SWIZZ TONIC** est idéal pour assurer un nettoyage et une hygiène parfaite de toutes les surfaces lavables et textiles non fragiles. **SWIZZ TONIC** est utilisable dans les collectivités (café, hôtellerie, restauration), en secteur alimentaire (métiers de bouche, restauration collective, restauration rapide) et en établissements hospitaliers (hôpitaux, cliniques, crèches, maisons de retraite et établissements médicalisés...). **SWIZZ TONIC** est préconisé pour la désinfection en secteur alimentaire, industriel, domestique et professionnel.

AVANTAGES

- Excellent dégraissant et détachant pour toutes surfaces lavables et textiles professionnels non fragiles.
- Efficace sur les graisses et huiles (minérales, animales et végétales), dissout les encres, traces de feutre et crayon, enlève les taches de rouge à lèvres et autres taches tenaces.
- Dissout les résidus de colle, goudron, nicotine, résidus ferreux, poussières de freins, pollution atmosphérique...
- Idéal pour le nettoyage des bâtis de machine, tables, plans de travail, stratifiés, hottes, filtres, jantes, enjoliveurs, détachage des tapis et moquettes non fragiles, vêtements professionnels, plastiques, tableaux de bord...
- Utilisable sur métaux (y compris l'aluminium), verre, plastiques (y compris linoléum, balatum et plexiglass), PVC, textiles et cotons professionnels.
- Prêt à l'emploi, **SWIZZ TONIC** est économique et évite les surdosages.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Aspect : Liquide : limpide
- Couleur : Jaune paille
- Densité : 1,000 ± 0,010
- pH pur : > 12,5
- Odeur : Musquée / Ambrée

Règlement CE n°648/2004 :

- Biodégradabilité finale des agents de surface aux critères du règlement détergent (CE) n°648/2004.
- Etiquetage du contenu : Agents de surface non ioniques, EDTA et sels, Benzyl salicylate, Limonene, Linalool, Coumarine < 5%. Contient aussi : Désinfectants, Parfum.

Réglementation / Conformité :

- Conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.
- Préparation à usage biocide CE 98/8 : Chlorure de Didécyl Diméthyl Ammonium (CAS 7173-51-5) à 8 g/kg – TP 2 et TP 4.
- Bactéricide EN 1040 en 5 mn.
- Fongicide EN 1275 en 15 mn.
- Bactéricide EN 1276 en 5 mn (en conditions de saleté et substances interférentes).
- Fongicide EN 1650 en 15 mn (en conditions de saleté et substances interférentes).
- Bactéricide EN 13697 en 5 mn et Fongicide EN 13697 en 15 mn (en conditions de saleté et substances interférentes).

MODE & DOSE D'EMPLOI

- Pulvériser le produit sur les surfaces ou supports à nettoyer ou sur une **MICRO FLASH**.
- Laisser agir de 5 à 15 minutes en fonction de l'effet désinfectant recherché.
- Frotter si nécessaire après un temps de contact de 5 mn.
- Pour les surfaces destinées à être en contact avec les aliments, un rinçage à l'eau potable est obligatoire.
- Essuyer avec un chiffon doux ou une microfibre. La surface est propre et décontaminée.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI & SÉCURITÉ

- Sur textiles et revêtements textiles, faire un essai au préalable sur une partie non visible du support.
- Ne pas utiliser sur laine, soie et autres fibres fragiles.
- Produit à usage professionnel, consulter la Fiche de Données de Sécurité disponible sur simple demande.



Votre partenaire nettoyage

22 rue Baratte Cholet - 94100 Saint-Maur-des-Fossés - Tél. 01 70 25 77 73 – Email : infos@el-services.fr - www.el-services.fr

PRODUIT A USAGE PROFESSIONNEL. GARANTIE : Les indications mentionnées sur nos fiches sont le résultat d'essais objectifs communiqué par nos laboratoires à titre d'information. Elles ne sauraient cependant constituer une garantie ni engagement de notre part. La manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappant à notre contrôle, il importe à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que celui-ci convient parfaitement tant qu'à l'usage auquel il le destine, tant qu'à la résistance ou à la sensibilité des supports sur lesquels il est appliqué. Par conséquent notre responsabilité ne saurait être engagée dans le cas de dommages ou de dégâts. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.